



# La Gazette de | Arque



Numéro 009

septembre 2022

Voici le numéro 9 de votre gazette, pour la faire vivre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et idées : [lagazette@baron30700.com](mailto:lagazette@baron30700.com)

## **ORDURES MENAGERES ET CIVISME**

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le mardi matin et le samedi matin. Le jeudi matin pour le tri sélectif (des sacs spécifiques sont à retirer à la Mairie).

Les poubelles ou sacs poubelles doivent être fermés et déposés la veille au soir des jours de collecte, de préférence après 19h et les containers rentrés dans la matinée du jour de collecte.

Le dépôt sauvage, notamment au pied des containers de tri près du cimetière, est interdit.

Le non-respect de ces règles simples est préjudiciable à la vie de chaque habitant et il est répréhensible (135€ à la première infraction, 1.500€ en cas de récidive). Certains n'ont pas tenu compte du rappel à la loi, les premières verbalisations ont été réalisées. Il est triste d'en arriver là mais l'incivisme ne peut rester impuni.

## **SITE INTERNET DE BARON**

[www.baron30700.com](http://www.baron30700.com) toujours à votre disposition pour les infos entre deux numéros de la Gazette

## **LA SALLE DES FÊTES « Paul Girard »**

Après quelques surprises désagréables qui ont retardé la fin des travaux (2 mois rien que ça) notre salle des fêtes est de nouveau opérationnelle. Normes incendie à jour, éclairage LED, climatisation réversible, isolation des murs et de la toiture, peinture intérieure et extérieure. Un vrai petit bijou, ne reste plus que le rafraîchissement de l'esplanade extérieure et l'écrin sera aussi beau que le « bijou »

## **COUPE DE BOIS**

La forêt communale de Baron (400 ha) n'est plus entretenue depuis les années 60 (hormis un affouage dans les années 80 sur une petite surface). Un contrat a été passé avec l'ONF pour la régénérer et la transmettre aux générations futures en bon état. L'appel d'offres est en cours pour un début des travaux cet hiver.



# La Gazette de | Arque

## **AMENAGEMENT COEUR DE VILLAGE**

L'Agence Technique Départementale (Service du département d'assistance aux communes pour les travaux) a rendu la pré-étude et un premier chiffrage des travaux. Un prochain conseil municipal décidera de la suite à donner.

## **FIBRE**

L'ensemble du réseau à partir de l'armoire de distribution est opérationnel. L'opérateur doit maintenant faire ses tests sur la liaison avec le reste de la toile. Le délai annoncé est de deux mois, croisons les doigts...patience, patience..... 😞

Et toujours pour de plus amples renseignements : <http://wigardfibre.fr>.

## **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Les zones de ruissellement ont été rectifiées et intégrées pour correspondre à la réalité. Les éléments administratifs de la commune et ses particularités géographiques sont renseignés. Ça avance, doucement mais ça avance.

## **ADRESSAGE**

Après validation par la préfecture des modifications, les panneaux de rue et de numéro devraient apparaître en octobre. Les ménages impactés par ces changements vont recevoir en même temps le courrier avec la nouvelle adresse pour effectuer les démarches nécessaires.

## **TRI SELECTIF**

Le 29 septembre une exposition sur le tri, organisée par le syndicat de traitement des ordures ménagères, fera escale à Baron pour deux semaines. Elle se tiendra à la mairie dans la salle du conseil municipal aux heures d'ouverture. Une sortie à prévoir pour un rappel des bons gestes.

## **MACHINE A PAIN**

Le boulanger qui nous approvisionnait cesse son activité hors boutique. La société Le Distrib a promis un nouveau boulanger courant octobre. Délai nécessaire pour régler des problèmes administratifs de location de la machine.

## **LE COUP D'HUMEUR**

Les délais et les procédures pour obtenir une aide financière pour passer l'éclairage public en lanternes LED. La simplification administrative une vieille chimère française !!!!!!!